

Secrétariat des Nations unies. Il n'a pas, non plus, appuyé la seule nouvelle résolution introduite sous ce titre et qui visait la convocation d'une conférence internationale sur la question de Palestine, estimant peu probable que la conférence, étant donné son mandat, encourage les parties intéressées à rechercher un règlement négocié de leurs différends.

L'Assemblée générale s'est, en outre, penchée, pour la première fois, sur deux questions importantes concernant le Moyen-Orient, à savoir: l'agression israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et le projet de construction d'un canal reliant la Méditerranée à la mer Morte. En ce qui concerne la première question, tout en appuyant la condamnation de l'action israélienne, le Canada s'est abstenu sur la résolution parce que celle-ci allait au delà de la condamnation et empiétait sur les prérogatives du Conseil de sécurité en tentant d'établir que l'action israélienne constituait une menace contre la paix et la sécurité internationales aux termes du chapitre VII de la Charte des Nations unies. Par contre, le Canada a voté en faveur de la résolution critiquant le projet unilatéral d'Israël de construire un canal reliant la mer Méditerranée à la mer Morte en raison de ses effets préjudiciables pour la Jordanie.

Afghanistan et Cambodge

L'absence de progrès concernant le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan et des troupes vietnamiennes du Cambodge et ce, malgré les efforts des représentants du secrétaire général des Nations unies pour promouvoir des solutions politiques, a amené les Non-alignés à adopter sur ces deux questions, lors de leur réunion ministérielle à New Delhi en février, des positions passablement fermes qui ont été accueillies avec satisfaction par les Occidentaux. En juillet, lors de la Conférence internationale des Nations unies sur le Cambodge, le Canada s'est joint aux pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour demander l'ouverture de négociations en vue d'un retrait total des forces étrangères du Cambodge ainsi que la tenue, dans ce pays, d'élections libres sous l'égide des Nations unies.

À la session d'automne de l'Assemblée générale, les résolutions condamnant l'occupation soviétique en Afghanistan et l'occupation vietnamienne au Cambodge ont été adoptées à des majorités sans précédent. Par ailleurs, le siège disputé du Cambodge à l'ONU a de nouveau été attribué au Kampuchea démocratique. Cette décision, prise elle aussi à une plus forte majorité qu'en 1980, traduisait à la fois l'opinion générale que le gouvernement du Kampuchea démocratique est le représentant légitime du Cambodge et l'espoir que ce gouvernement en vienne à englober, dans une coalition, tous les groupes opposés à l'occupation vietnamienne. Enfin, il a été décidé que l'enquête des Nations unies sur la prétendue utilisation d'armes chimiques au Cambodge, au Laos et en Afghanistan se poursuivrait. Le Canada a coparrainé les quatre résolutions portant sur ces questions.